



Communiqué de presse - Le 23 avril 2025

Le groupe TF1 est-il prêt à assumer de faire de nouvelles victimes d'escroqueries ?

C'est la question que nous avons soumise ce jour, par courrier, au groupe TF1 et à l'ARCOM, alors que la « JLC Family », et en particulier Laurent « Billionaire » Correia, sont de nouveau mis à l'honneur sur TFX.

Les pratiques délinquantes de Laurent Correia et, dans une moindre mesure, de son épouse Jazz ont été abondamment documentées. On ne parle pas de petits placements de produits problématiques, mais de gens qui ont perdu des milliers d'euros, voire des dizaines de milliers pour certains, à travers des promesses frauduleuses de divers placements financiers.

Oui, Jazz et Laurent sont millionnaires, et c'est d'ailleurs là-dessus que repose l'essentiel de leur stratégie marketing. Cependant, **une très grande partie de leur fortune provient d'activités frauduleuses bien connues, qu'ils continuent à propager encore aujourd'hui, notamment grâce à la notoriété que leur a offerte la télévision.**

Le 23 janvier 2023, le Collectif d'Aide aux Victimes des Influenceurs tenait une conférence de presse dans laquelle nous annoncions des plaintes contre plusieurs influenceurs ainsi qu'une action à venir vis-à-vis de la « JLC Family ». Meta s'était alors rangé à la décision de Snapchat de bannir les comptes de Laurent Correia sur ces réseaux. Le groupe TF1 s'était également abstenu de reconduire une nouvelle saison de l'émission faisant de ce personnage sulfureux une vedette.

En mars 2024, les premières plaintes soutenues par le Collectif AVI sur les pratiques de Laurent Correia étaient annoncées et déposées pour escroquerie en bande organisée et association de malfaiteurs. *Cash Investigation* sur France 2 et un reportage diffusé dans *La Grande Semaine* sur M6 donnaient quelques jours plus tard des éléments accablants supplémentaires à un dossier déjà bien chargé.

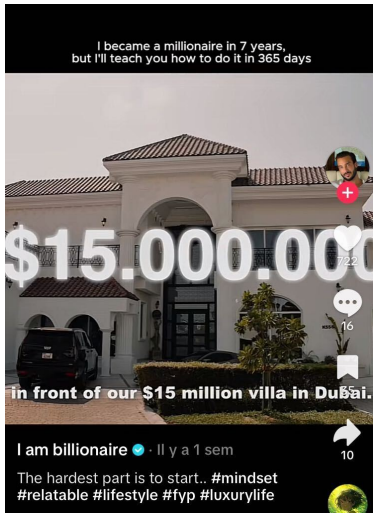
Pourtant, Meta a laissé revenir « Billionaire » sur sa plateforme, tandis que TikTok a continué à ignorer nos signalements... malgré l'évidence des éléments problématiques directement accessibles sur son compte ! Ceux-ci sont largement établis depuis de nombreuses années : mise en avant d'un *lifestyle* de multimillionnaire avec la promesse de fortune à ceux qui suivraient ses conseils financiers.

Aujourd'hui encore, il suffit de se rendre, par exemple, sur le compte TikTok @laurent.jlc pour en faire le constat. Laurent « l'am milliardaire » annonce : **« Je suis devenu millionnaire en 7 ans, je vous apprend à le faire en 365 jours. »** Il nous invite dès lors à cliquer sur le lien présent dans son profil. Celui-ci vous redirige immédiatement sur un canal Telegram, où il donne un aperçu des secrets imaginaires de sa vie de millionnaire... pour finalement persuader ceux qui auront le malheur de le croire de rejoindre son Club « VIP ». La suite de l'expérience, nous vous déconseillons de la suivre, tant **notre association a recueilli de témoignages de victimes qui se sont fait escroquer en suivant les instructions données à ces « VIP ».**

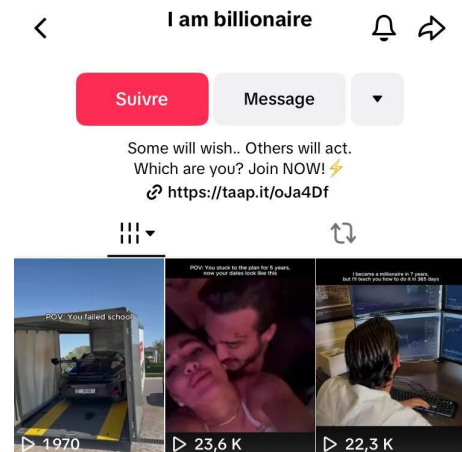
Des visuels extraits des comptes TikTok, Telegram et Instagram de Laurent Correia sont joints à ce communiqué, illustrant le mécanisme décrit.

En décidant de remettre ce couple à l'antenne, le groupe TF1 se rend donc complice des nouvelles victimes que fera ce couple. En laissant la télévision et les plateformes agir ainsi, en violation manifeste de leurs engagements, l'ARCOM en ferait de même.

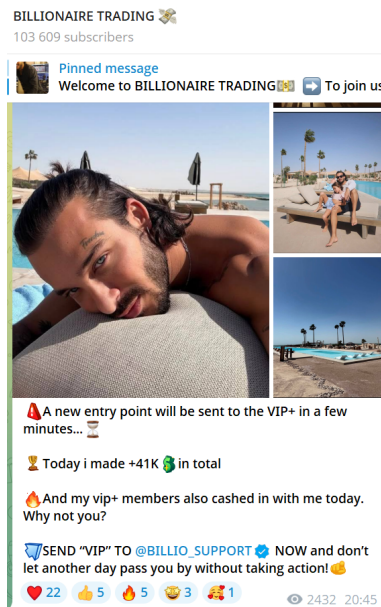
1. TikTok – Vidéo de promotion



2. TikTok – Profil de compte et lien redirigeant vers Telegram



3. Telegram – Canal « Billionaire Trading » où sont promus des gains rapides pour les membres « VIP »



4. Instagram story – Usage promotionnel du tournage de la série « JLC Family » pour recruter sur le canal « VIP+ »

